

Cote du document: EB 2013/110/R.43/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 21  
Date: 25 novembre 2013  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Programme provisoire des activités de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Raşit Pertev**  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: r.pertev@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dixième session  
Rome, 10-12 décembre 2013

---

Pour: **Information**

## Programme provisoire des activités de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs

1. En vertu de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le Président du Fonds établit, avec l'approbation du Conseil d'administration, un ordre du jour provisoire pour chaque session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, l'ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs, qui se tiendra les 19 et 20 février 2014, a été examiné et approuvé par le Conseil d'administration à sa cent neuvième session, en septembre 2013, et est communiqué au Conseil, pour information, en annexe au présent document. Le Conseil d'administration est invité à prendre note du programme provisoire des activités de la trente-septième session du Conseil, qui est également joint au présent document.
2. Le Conseil des gouverneurs de 2014 intervient à un moment particulier. Alors que le programme de développement pour l'après-2015 est en voie d'élaboration, le monde se trouve face à une occasion unique d'adopter des mesures destinées à façonner l'avenir que nous souhaitons. Le débat en cours à l'heure actuelle s'articule autour de la nécessité d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes.
3. Au cours des dernières années, le cadre du débat s'est modifié pour mettre l'accent sur des modèles de développement durables, sans exclusive et équitables, modèles qui sont désormais considérés comme une condition sine qua non pour une réduction de la pauvreté à grande échelle. Cet élargissement du débat sur le développement, dont les répercussions sont importantes s'agissant de la détermination des types d'investissement et des politiques prioritaires, constitue une occasion unique de pouvoir s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté.
4. Il n'en demeure pas moins que la constante reste que la majorité des pauvres du monde vivent encore en milieu rural, que ce soit dans des villes ou des agglomérations, et que la plupart d'entre eux tirent l'essentiel de leur subsistance de l'agriculture familiale<sup>1</sup>. C'est dans ce contexte que l'année 2014 a été proclamée par les Nations Unies l'Année internationale de l'agriculture familiale – afin de mettre l'accent sur l'impact considérable que les petits agriculteurs ont sur la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la parité hommes-femmes, les débouchés pour les jeunes et bien d'autres facteurs susceptibles de contribuer à l'édification d'un monde meilleur.
5. C'est pourquoi cette trente-septième session du Conseil des gouverneurs constitue pour le FIDA une occasion unique de justifier l'accroissement des investissements en faveur de l'agriculture familiale, puis d'illustrer les défis et les opportunités qui doivent être pris en compte avant de préciser les types d'investissement nécessaires. Dans cette optique, la session 2014 du Conseil des gouverneurs du FIDA a pour thème central *Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir que nous souhaitons*.
6. Le matin du premier jour, un débat se tiendra sur le thème *Investissement du FIDA en faveur de l'agriculture familiale: partage d'expériences de terrain*. Les orateurs feront part de leurs expériences et analyseront les enjeux et les opportunités en termes d'organisation de l'agriculture paysanne.
7. Les Gouverneurs du FIDA ayant souhaité avoir la possibilité d'avoir des échanges dynamiques entre eux, une table ronde sera organisée à leur intention durant l'après-midi du premier jour. Ce type d'événement a été institué par le Président Nwanze en 2013 afin de donner aux Gouverneurs du FIDA la possibilité d'élaborer des stratégies sur des thèmes cruciaux pour les petits agriculteurs et les ruraux pauvres. La session permet également de définir les priorités stratégiques du FIDA en mettant à profit l'apport et les expériences des Gouverneurs du Fonds. La table ronde s'adresse à tous les Gouverneurs du FIDA.

<sup>1</sup> On estime que plus de 70% des pauvres vivent en milieu rural (FIDA, 2010a).

8. Les trois autres événements ci-après se tiendront au cours du deuxième jour:
  - a) Le petit-déjeuner réseautage sera pour les participants au Conseil des gouverneurs l'occasion de rencontrer le personnel du FIDA et de partager avec d'autres des informations et des enseignements provenant de toutes les régions où intervient le FIDA.
  - b) Une table ronde avec des intervenants du secteur privé sera l'occasion d'analyser les possibilités de promouvoir les alliances entre les petits agriculteurs et le secteur privé.
  - c) Un entretien sera organisé avec un chef de file de notoriété internationale qui influe sur le programme de développement. Un animateur de renommée internationale animera cette discussion.
9. Enfin, les 17 et 18 février 2014, avant le Conseil des gouverneurs, la cinquième rencontre mondiale du Forum paysan se tiendra au FIDA. Le Forum paysan est un processus ascendant de consultation et de dialogue entre les organisations de petits exploitants et de producteurs ruraux, le FIDA et les gouvernements, axé sur le développement rural et la réduction de la pauvreté. Établi en 2006, le Forum se tient tous les deux ans, à l'occasion du Conseil des gouverneurs du FIDA.
10. Le programme provisoire des activités ci-joint propose un calendrier préliminaire. Il couvre les points officiels inscrits à l'ordre du jour provisoire soumis à l'examen du Conseil des gouverneurs ainsi que les tables rondes de haut niveau avec les Gouverneurs et autres événements. Ce calendrier cherche à laisser suffisamment de temps pour traiter l'ordre du jour officiel tout en multipliant les possibilités de concertation interactive sur des thèmes d'importance relatifs aux activités du Fonds.
11. Il n'a qu'un caractère provisoire dans la mesure où il sera actualisé au fur et à mesure que les participants confirmeront leur participation.
12. La Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA tiendra sa première session le vendredi 21 février. Des informations en ce sens seront communiquées aux États membres participant à la Consultation.

## **Conseil des gouverneurs 2014 – Investir dans l'agriculture familiale pour l'avenir que nous souhaitons**

### **Programme provisoire des activités**

#### **Mercredi 19 février 2014**

<b>Session de la matinée</b>	<b>9 heures à 13 h 30</b>
9 heures à 10 heures	Cérémonie d'ouverture
10 heures à 11 h 30	<b>Table ronde:</b> <i>Investissement du FIDA en faveur de l'agriculture familiale: partage d'expériences de terrain</i>
11 h 30 à 12 h 15	Trente-septième session du Conseil des gouverneurs – Points de l'ordre du jour présentés pour approbation et information
12 h 15 à 12 h 30	Orateur
12 h 30 à 13 h 30	Déclarations générales
<b>Session de l'après-midi</b>	<b>15 heures à 19 h 30</b>
15 heures à 18 heures	<b>Table ronde des Gouverneurs</b>
18 heures à 19 h 30	Suite des points de l'ordre du jour, y compris les déclarations générales
19 h 30	Réception à l'intention de tous les délégués

#### **Jeudi 20 février 2014**

<b>Session de la matinée</b>	<b>9 heures à 13 h 30</b>
8 h 30 à 9 h 30	<b>Petit déjeuner réseautage</b>
9 h 30 à 11 h 15	<b>Table ronde avec des intervenants du secteur privé</b>
11 h 15 à 11 h 45	Suite des points de l'ordre du jour présentés pour approbation et information
11 h 45 à 12 h 15	<b>Événement de premier plan:</b> <i>session interactive de questions et réponses avec un chef de file de notoriété internationale auquel un journaliste/modérateur posera des questions précises, ciblées et complexes sur le thème du Conseil des gouverneurs</i>
12 h 15 à 13 h 15	Déclarations générales
13 h 15 à 13 h 25	Remarques conclusives du Président
13 h 25 à 13 h 30	Clôture de la session

#### **Vendredi 21 février 2014**

Première session de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Pour les États membres participant à FIDA10.

## **Ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Conseil des gouverneurs**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs
4. Demande d'admission en qualité de membre non originaire
5. Allocution du Président du FIDA
6. Déclarations générales
7. Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
8. Dixième reconstitution des ressources du FIDA
9. États financiers consolidés du FIDA pour 2012
10. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF
11. Rapport sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme
12. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
13. Questions diverses

## Annotations

### 1. Ouverture de la session

La trente-septième session du Conseil des gouverneurs se tiendra le mercredi 19 et le jeudi 20 février 2014.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire, établi par le Président du Fonds et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document (GC 37/L.1).

### 3. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

Le Conseil des gouverneurs est invité à élire un président et deux vice-présidents pour les deux prochaines années, conformément à l'article 12 de son Règlement intérieur.

### 4. Demande d'admission en qualité de membre non originaire

Le Conseil d'administration a examiné la demande d'admission en qualité de membre présentée par la Fédération de Russie. La recommandation du Conseil d'administration à cet égard sera présentée dans le document GC 37/L.2, accompagnée d'un projet de résolution.

### 5. Allocution du Président du FIDA

M. Kanayo F. Nwanze prononcera un discours à l'occasion du Conseil des gouverneurs.

### 6. Déclarations générales

Les Gouverneurs sont invités à faire une déclaration au titre de ce point de l'ordre du jour, et ils sont vivement encouragés à présenter un enregistrement vidéo de leur déclaration ou à préparer des déclarations par groupe, correspondant par exemple à une liste du FIDA ou à un ensemble géographique de pays.

### 7. Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

En application de la résolution 166/XXXV, un rapport sur l'état des engagements, des paiements, des emprunts et autres questions pertinentes concernant la reconstitution sera présenté dans le document GC 37/L.3; il sera assorti des observations du Conseil d'administration, le cas échéant, et de ses recommandations.

### 8. Dixième reconstitution des ressources du FIDA

#### a) Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA: établissement et présidence

Aux termes de la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le Fonds dispose sont suffisantes afin d'assurer la continuité des opérations du Fonds. Le document GC 37/L.4 sera présenté au Conseil des gouverneurs, et il contiendra un projet de résolution sur l'établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA.

#### b) Établissement du budget de la dépense extraordinaire pour les activités en rapport avec les reconstitutions des ressources du FIDA

Le document GC 37/L.5 contient également une proposition visant à établir un budget régulièrement reconstitué pour la dépense extraordinaire relative aux activités de la Consultation sur les reconstitutions des ressources du FIDA, qui servira à financer toutes les activités en rapport avec la Consultation à venir.

### 9. États financiers consolidés du FIDA pour 2012

Conformément à l'article XII du Règlement financier du FIDA et à la section 9 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs sera invité à examiner le document GC 37/L.6, qui contient les états financiers du FIDA

pour 2012, le rapport du Commissaire aux comptes et l'attestation indépendante du Commissaire aux comptes sur le contrôle interne de l'information financière. Lors de sa cent huitième session, en avril 2013, le Conseil d'administration a examiné les états financiers et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

**10. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2014; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2014 et plan indicatif pour 2015-2016 d'IOE; et rapports de situation sur l'Initiative PPTe et le SAFF**

Les budgets du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2014, soumis par le Conseil d'administration à l'approbation du Conseil des gouverneurs, seront présentés dans le document GC 37/L.7, accompagnés d'un projet de résolution. Ce document rendra compte également au Conseil des gouverneurs, pour information, de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance du FIDA et de la participation de ce dernier à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

**11. Rapport sur la dépense extraordinaire pour l'actualisation de la réforme**

En adoptant la résolution 169/XXXV en février 2012, le Conseil des gouverneurs a approuvé la réaffectation du solde de la ligne spéciale de crédit allouée au programme de départ volontaire au profit de l'actualisation de la réforme pour financer la mise en œuvre des effets des principales initiatives de réforme des ressources humaines. À la demande du Conseil, le document GC 37/L.8 présentera un rapport final sur les dépenses y relatives.

**12. Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification**

Le document GC 37/L.9 présentera, pour l'information du Conseil des gouverneurs, un rapport sur la fonction du FIDA en tant qu'organisme d'accueil du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, tel qu'il a été examiné par le Conseil d'administration à sa cent dixième session en décembre 2013.

**13. Questions diverses**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil des gouverneurs examinera toute autre question non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée par des membres du Conseil et/ou par le Secrétariat.